

## DELINQUANCES EN PERSPECTIVES

A. BATTEGAY

Les remarques qui suivent ont été rassemblées en écho à ce séminaire, tiennent compte des contacts et des échanges qui ont eu lieu au Forum d'Abidjan sur les jeunes et les enfants de la rue (1), et s'inspirent de travaux de recherche entrepris sur la situation des jeunes issus de l'immigration maghrébine, en France, dans les années 1980.

Dans de tels travaux de recherche, le thème de la délinquance était, au début des années 1980, bon gré, mal gré, incontournable. La rubrique "fait-divers" des journaux locaux se nourrissait d'actes de violence et de délinquance commis par "des individus de type maghrébin" et le stéréotype : "jeune maghrébin = délinquant" était prégnant, qui parcourait récits de presse, discours politiques et conversations quotidiennes, et qui alimentait toute une rhétorique sur l'insécurité dans les villes.

Des voitures brûlées lors de "rodéos" dans la banlieue lyonnaise avaient reçu de larges échos dans la presse, à la radio et à la télévision, et dressé ainsi une sorte de toile de fond d'actualité faite de violences spectaculaires. L'opinion publique et les pouvoirs politiques s'en étaient émus, ce qui avait suscité des demandes pressantes d'intervention, d'études, de recherches concernant la délinquance des "jeunes immigrés", les moyens de la réduire ou de la gérer socialement, les conditions possibles d'une insertion sociale et professionnelle de ces jeunes.

La délinquance des jeunes immigrés était donc à l'ordre du jour et s'inscrivait de diverses manières dans le paysage des recherches, études, enquêtes, prenant comme domaine d'investigation la situation des jeunes immigrés ou des banlieues, et impliquant chercheurs de

diverses disciplines et journalistes. Chacun a dû alors se situer dans ce contexte , les uns prenant pour objet le phénomène de délinquance des jeunes immigrés , d'autres abordant le phénomène par des voies détournées ou incidentes, d'autres enfin préférant esquisser la question en ayant l'air de la considérer comme périphérique à leur démarche.

Ces manières diverses de se situer renvoient à des différences de projets, de compréhension. Les analyses prenant pour objet les faits et les comportements de délinquance eux-mêmes ont souvent été conduites dans un sentiment d'urgence et orientées par des soucis d'amélioration ou d'adaptation des politiques existantes : il s'agissait de comprendre le phénomène pour mieux le gérer socialement et tenter d'en réduire l'ampleur. Des études en termes d'étiologie de la "déviance réelle", de repérage des situations de délinquance, de traitement policier et judiciaire ont été menées, qui ont conduit à des interprétations de l'importance de la délinquance des jeunes immigrés, à la fois :

1. comme une conséquence de conditions sociales favorables à la production d'un nombre élevé de délinquants : pauvreté économique des familles, difficultés d'insertion scolaire et professionnelle, ségrégation sociale et spatiale, xénophobie et racisme ;

2. comme une conséquence de perturbations du processus de socialisation des jeunes immigrés, par un certain nombre de problèmes et de difficultés qui leur sont spécifiques (conflit culturel qui aggrave la crise d'adolescence, crise d'identité due à des statuts et des identifications incohérents et dévalorisés) ;

3. comme un effet de signalements et d'attitudes institutionnelles qui adoptent des critères de repérabilité de la déviance et de traitement différent selon l'appartenance sociale et ethnique du sujet.

Ces interprétations et les données produites s'inscrivent dans les habitudes d'analyse inspirées des théories criminologiques (criminologie du passage à l'acte ou de la réaction sociale) et satisfont partiellement des demandes de connaissance -sans épuiser pour autant des demandes de compréhension qui s'inquiétaient des phénomènes de délinquance des jeunes immigrés tout en interrogeant des dynamiques sociales d'ensemble.

La prise en considération de telles demandes de compréhension, leur traduction ou leur inclusion dans des démarches scientifiques, a conduit à déplacer et à dédramatiser l'approche de ces phénomènes de délinquance, pour aigus qu'ils soient. Cette dédramatisation, loin d'être un aveuglement ou une indifférence à l'actualité, était le fruit d'une attention décalée à ces phénomènes de délinquance, qui les resituait dans les perspectives d'une histoire sociale et urbaine, qui soulignait leurs régularités sociologiques dans l'expérience et l'histoire des migrations, ou qui décryptait la banalité de l'expérience sociale de l'insécurité telle qu'elle peut être saisie par une anthropologie du citadin. Bref ces approches, à titres divers, prenaient le parti de naturaliser les phénomènes de délinquance en essayant de mettre à jour ce qui, en eux, était de l'ordre des processus sociaux. Les remarques qui suivent s'inscrivent dans de tels efforts de compréhension.

I - Une première piste de recherches part du constat que cette demande sociale de connaissance concernant la délinquance des jeunes immigrés se formule dans un contexte d'inquiétude et de peur, et fait l'hypothèse qu'à plusieurs titres, sociologie de la jeunesse délinquante et anthropologie des peurs citadines ont partie liée. Cela conduit alors, entre autres, à entendre comme des catégories de perception de la jeunesse les qualifications qui prétendent la décrire, et à interroger cette figure de discours qu'est la criminalisation, la pathologisation ou la marginalisation de la jeunesse, comme une transcription des rapports d'une société à la jeunesse ou à des fractions de la jeunesse. Cela ne veut pas dire pour autant que tout est dans le regard qu'une société porte sur sa jeunesse et que les phénomènes de marginalité et de délinquance ne seraient qu'image construite ou projetée : seulement que ces phénomènes cristallisent des hantises et des peurs et que les mises en scène sociales dont ils sont l'objet et qui les alimentent en exerçant des effets structurants, donnent à lire l'histoire de ces sociétés.

Les exemples français de Gavroche, de l'enfant vagabond et des Apaches du début du XXe siècle, des blousons noirs et des loubards des années 60 deviennent dans cette perspective des personnages significatifs, qui disent une part de leur époque et dessinent une sorte de paradigme dans lequel viendrait prendre place le délinquant maghrébin des années 80. La

référence aux analyses de Michèle PERROT (2) sur les Apaches Parisiens au début du XXème siècle est ici éclairante. Le terme Apaches désigne d'abord une bande de jeunes, dont les méfaits font trembler Belleville, puis, par extension, les jeunes voyous urbains. Ces Apaches cristallisent une peur latente devant ces rebelles à la discipline industrielle : celle d'une France vieillissante et pourtant en pleine mutation, qui traverse une crise générale des disciplines traditionnelles. Cette jeunesse née dans les banlieues et la première à se sentir à ce point parisienne, prend bruyamment possession du coeur de la ville d'où leurs pères ont été chassés, et, ne se contente plus des barrières sociales et urbaines qui traçaient les limites d'usage de la ville. La ville est leur domaine, ils excellent à en utiliser les virtualités, à utiliser les ressources d'une foule et d'un espace dont ils connaissent tous les parcours et les recoins. La "zone" est leur frontière et ils sont les acteurs d'un western urbain qui dessine un espace-Apache articulé dans Paris.

Délinquants, ils le sont et de manière d'autant plus inquiétante qu'ils le revendiquent et qu'ils suscitent l'admiration d'une fraction de la jeunesse des classes populaires. Ils s'affichent de manière provocante, habillés avec une élégance désinvolte, sautant dans les automobiles et recherchant la une des journaux. Ils constituent une sorte de micro-société avec ses hiérarchies, ses rites, ses valeurs, qui affirme une volonté d'échapper au destin gris d'ouvrier et qui proclame son refus ou son mépris du travail.

Ils provoquent une inquiétude disproportionnée, mêlée à la fascination devant ces usages de la ville et de ses ressources, devant ce mode de vie "délinquant" qui est perçu comme un défi et comme le signe ou la conséquence du dérèglement des modes de socialisation traditionnelles. N'y-a-t-il pas là la manifestation d'une urbanité de banlieue, insolente et sauvage, "apache", héritière de toute une tradition qui se prolongera et se revouvellera ? Cette tradition est bien sûr celle de Paris et plus généralement des villes françaises et la remarque n'est transposable dans d'autres villes qu'à condition d'en faire apparaître les traditions propres. Retenons ici seulement que si cette manière de vivre les villes, si cette urbanité inquiète tant c'est qu'elle est perçue comme une urbanité de la revanche et du défi, et si elle fascine autant, c'est qu'elle semble avoir partie liée à la modernité, qu'elle en territorialise de manière illégitime les signes et les objets.

II - D'autres pistes de recherches proviennent, non de l'histoire urbaine des villes européennes, mais d'études sur l'expérience ethnique dans les grandes villes américaines et du constat de la régularité et de l'importance de la présence, dans le secteur des activités criminelles des immigrants récents, comme si un processus de succession de populations s'opérait dans ce secteur économique, analogue au processus de succession de populations observé sur le plan résidentiel. Le passage par le secteur des activités criminelles constituerait ainsi une marche d'une "étrange échelle de mobilité sociale", qu'auraient parcourue les immigrants (les irlandais, puis les juifs, puis les italiens...) en terre américaine. Dans une perspective socio-historique, cette forme de délinquance apparaît ainsi comme autre chose qu'un signe de désorganisation sociale de communautés transplantées : comme une forme adaptée d'accès à des ressources pour des populations en situation minoritaire, ayant à faire face à un environnement hostile sans disposer de ressources financières ou économiques importantes, ni d'appuis relationnels ou institutionnels dans la société d'accueil suffisamment solides pour leur ouvrir les voies de la réussite. L'idée qu'il s'agit là d'un processus permettant à ces communautés d'immigrants de réaliser une sorte d'accumulation primitive accélérée a même été avancée.

De nombreuses indications, plus précises, peuvent être tirées de l'exemple italo-américain, qui a donné lieu à des études dont certaines sont devenues classiques, et qui concernent l'histoire de la mafia aux Etats Unis , le fonctionnement des affaires de famille à New York, la vie des quartiers italo-américain, dans de grandes villes. Les processus que ces études mettent en lumière peuvent être lus en ayant en mémoire les phénomènes de délinquance des jeunes issus de l'immigration maghrébine en France. A travers ces lunettes américaines, des correspondances s'esquissent, qui mériteraient d'être travaillées dans le cadre d'études comparatives. Une ligne force de ces correspondances concerne l'importance, dans l'évolution et l'apparition de diverses formes de délinquance dans la communauté italo-américaine, des phénomènes de génération. C'est dans la génération issue des immigrants eux-mêmes, celle qu'on appelle la deuxième génération et qui est la première à être née en terre américaine et à avoir des contacts aussi directs avec la société américaine que se forment les premières bandes de jeunes des quartiers italo-américains, qui représentent à la fois une forme adaptée de socialisation de la jeunesse en milieu urbain (groupe de pairs) qui n'est pas forcément criminogène , et un élément important dans le développement des syndicats criminels américains. Le style de délinquance de cette génération, indisciplinée et souvent violent se

modifiera par la suite quand arriveront dans le secteur des activités illégales les générations suivantes, plus scolarisées et disposant d'avantage d'expérience et de ressources financières, et qui se comporteront en "business man" gérant la compétition entre bandes et familles rivales et réduisant les violences. Par la suite les "affaires de famille" se diversifieront, des activités licites venant s'ajouter et côtoyer les activités illégales dans des rapports complexes. Bref l'ère du crime italo-américain suit l'évolution de la communauté italienne et cette évolution est celle de générations successives qui s'adaptent différemment à la société américaine.

Un autre aspect pertinent, pour notre propos, provient du constat que certaines activités définies comme illégales par la loi américaine sont considérées comme tout à fait respectables par la communauté italo-américaine. Ainsi en est-il de la consommation de l'alcool (à l'époque de la prohibition) ou de la pratique des jeux d'argent, considérés comme immoraux en pays protestant, alors que, dans les pays catholiques le jeu d'argent est considéré comme une activité normale, qui ne devient immorale qu'à certaines conditions (lorsqu'un joueur utilise de l'argent qui ne lui appartient pas, par exemple). Cette divergence entre les normes de la société environnante et celles de la communauté italo-américaine, fait sans doute de cette communauté, pour ceux qui organisent et vivent de ces activités illégales à la fois un champ de ressources et un marché. Mais surtout cette discordance renforce la frontière qui distingue la communauté italo-américaine dans la société américaine. Des définitions divergentes de situations, des conceptions parfois contradictoires de différents éléments de la vie sociale, des évaluations parfois opposées de comportements se distribuent de part et d'autre de cette ligne de partage entre intérieur et extérieur de la communauté. Cette frontière, même si elle est perméable sous certains aspects, vaut comme limite d'univers disjoints de communication et a des dimensions sociales, morales, urbaines. De l'extérieur les quartiers italo-américains sont perçus, comme le montre William. F. WHYTE (3) pour les années 1930 - 1940, comme des repaires de politiciens corrompus et de délinquants, de pauvreté et de crime, comme des quartiers où règne une grande confusion morale et sociale, alors même que leurs habitants les vivent comme des systèmes sociaux hautement organisés et intégrés. L'exemple développé par WHYTE des différences de conceptions concernant le rôle de la police illustre sur un point précis cette discordance, et éclaire les formes de gestion de la délinquance qui en dérivent. La conception "extérieure" au quartier énonce que les policiers doivent faire respecter la loi sans faveur ni privilège ; l'autre conception, partagée par les habitants et certains policiers privilégie

des fonctions de régulation et de réduction de la violence, ce qui suppose que les policiers s'ajustent à la situation locale, créent des relations de confiance avec les habitants de leurs secteurs pour pouvoir régler à l'amiable beaucoup de difficultés sans procéder à des arrestations. Une telle conception du rôle de la police fait des positions et des relations personnelles, la base de l'activité policière et conduit à une certaine coopération entre policiers et rackets organisés, ce qui est interprété en termes de corruption par l'opinion publique extérieure au quartier.

Ces deux conceptions contradictoires co-existent et définissent d'une double manière le rôle du policier : en période calme, c'est la conception locale qui domine ; en période de crise ou de renforcement de la loi, des arrestations deviennent nécessaires pour satisfaire l'opinion extérieure et sont opérées souvent en coopération avec les rackets organisés. Ainsi se gère une "délinquance" dont les définitions communautaires et locales ne coïncident pas avec les définitions externes.

Au delà de ces indications concernant la dimension "délinquante" d'une communauté particulière d'immigrants, c'est peut-être à une réflexion sur l'expérience ethnique des villes américaines que nous invitent de telles approches. Elles imaginent en effet ces dicordances comme un phénomène ordinaire de la vie des grandes villes, conçues comme une mosaïque de mondes clos et juxtaposés aux normes sociales distinctes, et elle insistent sur la banalité de cette expérience des citoyens qui consiste à passer d'un monde à l'autre en gérant des identités situationnelles différentes, et en faisant de la ségrégation des situations et des rôles en principe d'organisation des modes de urbain, de l'urbanité comme mode de vie. Quelqu'en soient les limites, ces approches ont au moins le mérite, dans notre perspective de réinscrire la lecture de phénomènes de déviance, marginalité, délinquance dans l'étude des régimes ordinaires de la vie urbaine, et de les traiter comme des ingrédients réguliers de toute vie urbaine. Quelle ville en effet n'a pas, sous des formes diverses, ses micro-milieus "déviants", ses quartiers louches et ses zones d'ombre, ses territoires moraux divergents qui font de leur excentricité le principe de leur attractivité et de leurs qualifications.

Il s'agit là peut-être de ressources théoriques permettant d'enrichir les perspectives de nombreuses approches de la délinquance dans ses rapports avec la ville et l'urbanisation. Ainsi

les études portant sur le domaine africain insistent sur le rôle central du passage d'un genre de vie traditionnel au mode de vie urbain dans la genèse de la délinquance, et notamment de la délinquance juvénile. Cette étiologie sociologique de la délinquance met en avant le caractère ciminogène de la ville, rappelle l'importance des situations anomiques dans toute société en transition soumise à des processus de mutation rapides, souligne le rôle accélérateur des modes de vie urbain dans la dégradation des processus de socialisation. Procédant à l'aide de nombreuses enquêtes de terrain, cette étiologie sociologique des la délinquance semble pourtant avoir du mal à se défaire d'une sorte de nostalgie traditionnaliste et ruralisante et à accepter le fait urbain, non seulement comme un fait inéluctable mais comme un phénomène ouvrant de nouveaux espaces sociaux, économiques, culturels qui sont ceux des sociétés urbaines.

III - Avant d'achever ce parcours trop allusif et partiel, une anecdote. En 1981 dans une Maison de Jeunes de la banlieue Lyonnaise, un débat était organisé sur son histoire. Cette Maison de Jeunes avait vu le jour dans les années 70, à l'initiative de militants et de jeunes du quartier, et ses animateurs gardaient encore vivace le souvenir de cette époque pionnière. Pourtant, les choses avaient bien changé et la cohabitation était difficile et rugueuse avec les nouveaux jeunes du quartier, essentiellement maghrébins. L'organisation d'un débat devait permettre de mettre à plat cette situation avec les intéressés, plutôt rétifs à ce genre de palabres. C'était au "foyer" de cette Maison des Jeunes qu'avait été organisé ce débat, le "foyer" étant une sorte de grande pièce polyvalente fonctionnant comme espace d'accueil, sans activité organisée et disposant de tables de ping-pong et de baby-foot. Là se retrouvaient fréquemment ces jeunes "maghrébins", dont la présence était autant incontournable que problématique. Le débat, plutôt nostalgique, se termina de manière houleuse et donna lieu à des échanges de répliques significatifs.

- "On est ici chez nous" déclara un jeune en parlant du "foyer" et sentant que leur présence et leur mode de participation à la vie de la maison des jeunes avaient été mis en cause.

- "Non, dit l'animateur, et la preuve, c'est que vous n'avez pas les clefs et que vous êtes obligés de la demander au responsable"



- "Mais la clef, ce n'est pas un problème, on l'a quand on veut, "répondit un autre jeune." On est ici chez nous."

Au cours de cet échange, des différences de perspectives étaient énoncées, qui engageaient des notions divergentes de territoire et d'appropriation. D'un côté le territoire est considéré non seulement comme un espace physique mais comme espace institutionnel et il est demandé aux utilisateurs de ne pas se limiter au statut de consommateurs et de prendre des responsabilités dans la vie de l'équipement. De l'autre côté, c'est la situation créée par une présence quotidienne, insistante qui garantit l'accès au "foyer" et priorité est donnée aux procédés qui privilègient l'imposition "sauvage" d'une présence. D'un côté une conception responsabilisante de l'appropriation d'un lieu, de l'autre . Une pratique du squatt qui vient prolonger le territoire de la rue par l'"incrustation" dans des espaces dont on vient forcer la porte et dont on fait le siège. Entre les deux, la question de la légitimité d'un droit de cité qui ici s'acquiert par la participation à une responsabilité collective, et qui là, s'affirme par le fait, et par une présence inévitable. Inévitable, sauf à prendre la décision d'imiter ou d'interdire l'accès à "une catégorie de population", et à prendre le risque de représailles. En toile de fond, l'ombre plane de la délinquance ou du vandalisme, dont nombre de locaux ont subi et subissent l'épreuve presque de manière chronique, et qui apparaît comme une sorte de revanche de ceux qui se sont fait "jeter" de lieux qu'ils avaient investis et qu'ils s'étaient rendus de fait, accessibles. Et cet enchaînement possible, prévisible, crée une sorte de crainte, qui vaut comme un stéréotype (jeune immigré : voyou), et aussi comme une ressource captive dont usent ces jeunes pour imposer leur présence, - en faisant preuve de quelques compétences en matière de communication, notamment celles qui consistent à jouer de l'image de soi dans le regard et la peur de autres.

**OUVRAGES CITES**

(1) Danièle POITOU : "La rue squattée en Afrique", in les Annales de la Recherche urbaine n° 27, juillet 1985.

(2) Michèle PERROT "Dans la France de la Belle Epoque, les "Apaches" in les Marginaux et les exclus dans l'histoire , UGE 1979.

(3) William F. WHYTE Street corner society , social structure of an italian slum, CHICAGO, 1943.

## **EN FORME DE CONCLUSION...**

**(Extrait des débats du sous-groupe "Criminalité/Justice/Répression")**

Avec la trilogie criminalité/justice/répression, plus encore qu'avec le couple corruption/clientélisme, nous abordons un champ thématique peu familier à la plupart des anthropologues, sociologues et autres représentants des sciences humaines. Paradoxalement, la difficulté du débat était encore accrue par le fait qu'il existe pourtant, contrairement à ce que l'ignorance ambiante pourrait suggérer, une discipline consacrée à ce champ : la criminologie. Nous avons parmi nous un criminologue, Guy Houchon qui, par la maîtrise de son exposé très dense et par son exigence terminologique et conceptuelle, fit figure de professionnel face à un auditoire certes réceptif, mais parfois légèrement désorienté.

Le dialogue fut tout de même très nourri, d'abord en raison d'une commune référence africaniste, grâce ensuite à la médiation de quelques anthropologues travaillant au contact de la criminologie par le biais des problématiques sociales de la délinquance : René Collignon, Danielle Poitou, Alain Battégay, Odile Jourmet. Mais une curieuse impression s'infiltra peu à peu et s'amplifia : plus nous tentions de "construire l'objet", plus celui-ci semblait se diluer dans une sorte de sublimation. Le crime disparut. Il ne resta plus que des pratiques sociales et des représentations mentales. Et c'est le criminologue qui avait voulu cela ! Qu'en aurait-il été si nous avions pu - comme nous l'avons tenté en vain - attirer à nos travaux des praticiens de la répression policière ou du judiciaire ? Ces deux paliers se seraient-ils aussi dérobés ? On remarquera qu'en fait, magistrats ou pas, le palier judiciaire (au moins) sombra dans le dérisoire.

Par la suite et afin de mettre en forme nos réflexions, nous avons pratiqué une sorte de compromis. Nous sommes partis de la grille d'un non-spécialiste (celle que, lectures faites, j'avais proposée en introduction de notre séance de lundi) et nous l'avons soumise à la sagacité du Guy Houchon (et de nous tous) . Le questionnement s'enrichit.

Les concepts s'entrecroisèrent. Voici, simplifié, ce à quoi nous sommes arrivés en conservant les trois niveaux initialement proposés : en amont du pénal, autour du pénal, au-delà du pénal.

**1 - Situations urbaines, criminalisation des comportements, repérage et constitution des populations cibles.**

**Concepts nouveaux de la criminologie**

**Rapport à la norme et aux situations sociales**

**Abandon de la criminogénèse ontologique**

**Déterminants sociaux, économiques, politiques de la délinquance et de la criminalité**

**Déterminants culturels : anomie**

**Historicité. Rappel des analyses concernant l'Europe post-révolutionnaire et industrielle, et de l'Amérique du Nord.**

**Conduites et activités comme facteurs potentiels de criminalisation**

**Spécialement : relation entre "survie" urbaine et criminalisation**

**Place de la délinquance statutaire**

**Activités informelles et économie souterraine**

**Porosité entre activités légales et activités illégales**

**Construction de l'objet**

**Représentations mentales, systèmes de référence**

**Sortie des situations problématiques du groupe primaire vers des formes institutionnalisées**

**Renvoi à l'Etat**

**Position de l'Etat**

Discours. Codes. Groupes cibles. Appareils

La visibilité, facteur discriminant

**Différenciation des actes déviants**

Importance de la criminalité primaire. Vagabondage

Prédominance du délit de vol (cf. survie urbaine)

Les homicides : survivance des scénarios à justification tribale et formes nouvelles

**Spécificité de la délinquance juvénile**

Rôle de la scolarisation/déscolarisation

Incidence de la destructuration des liens familiaux, parentaux, tribaux

**Evolution des pratiques criminelles**

Apparition des bandes organisées

Amélioration des techniques. Les écoles du crime

D'une attitude occasionnelle au professionnalisme

**Superposition de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte**

Liens structurels (récupération de l'une par l'autre)

Liens de succession : la délinquance juvénile fondatrice de la criminalité adulte ?

**2 - Pratiques préventives et répressives, dispositifs d'intervention**

Situations concrètes. Etudes de cas

Décalage entre les discours, les codes et les pratiques

Le fonctionnement des appareils

Ambiguïté des pratiques policières, faiblesse de l'énergie de poursuite  
Inconsistance du chaînon judiciaire. Analyse des jugements. Hiérarchie des délits et des peines. Décryptage du système de valeurs sous-jacent.  
Réinterprétation du Code pénal  
Prédominance d'une "dynamique" pénitentière  
Autres voies, non pénales, de la réaction sociale organisée (villages psychiatriques, retours à la terre...)

**Sélectivité de la répression pénale**

Les amendes transactionnelles  
La corruption : une expectative quotidienne  
L'intervention des "réseaux" sociaux. Faible rétention de l'appareil répressif (sauf luttes politiques)  
L'"enfant pour l'Etat"

**Régulation sociale et pression à la conformité**

Attitudes éducatives  
Socialisation de l'individu  
Complémentarité entre famille, groupements d'originaires, confréries, associations, etc.

**Croisement de la réaction sociale diffuse et de la réaction sociale organisée**

Interraction, négociation, dialectique entre les systèmes de référence

**Les différents registres de la politique criminelle**

Education. Compensation. Conciliation. Traitement. Pénalité

**Effets néfastes de la machine pénale**

Quoique peu efficace, elle s'emballe rapidement  
Dangerosité de sa charge symbolique  
Aggravation des situations de marginalité, de clandestinité. Forte adaptabilité des "déviantes"  
Frein au développement et au changement social. Vers une nouvelle

économie de la réaction sociale organisée

Adopter un profil pénal bas. Réduire l'emprise du pénal sur la vie sociale.

Recherche d'un consensus

### **3 - Au-delà du pénal. Le pénal comme avatar**

L'argument pénal comme prétexte à répression/élimination

Le pénal comme instrument dans la compétition sociale

Enjeux :

Main-mise sur l'espace urbain. Les déguerpissements spoliation

Compétition économique. Elimination de groupes ou d'agents économiques détenteurs de secteurs clés

Luttes ethniques. Spécialement : protectionnisme, nationalisme.  
Elimination/expulsion de minorités étrangères

Luttes politiques et idéologiques

Service d'une certaine image d la ville, ou du confort d'une classe privilégiée, ou d'un enjeu touristique : la notion d'"encombrement humain"

Mise en scène : le jeu

L'Etat comme entrepreneur moral. Les campagnes orchestrées

L'entremise du parti (unique ou dominant) et des médias (contrôlés par le parti)

Les rumeurs et émotions collectives

Comme produit direct de la manipulation

Comme réponse au discours du pouvoir. Soit adoption/amplification des slogans, accompagnement des mesure répressives. Soit résistance aux

**mots d'ordre ou à l'acte de répression. Atténuation ou neutralisation des impacts**

**Comme interpellation du pouvoir, par exemple de la police des prix. Stigmatisation d'abus réels ou imaginaires. Le peuple (quel peuple ?) demandeur de mesures répressives**

**La dialectique du pouvoir et de l'émotion populaire**

**Les psychoses collectives comme outil de gouvernement**

**Subtilité ou brutalité de la mise en rapport**

**Des médias médiateurs ? Le jeu du parti unique et des autres groupes de pression**

**Résistance des modèles culturels et des dynamiques de survie urbaine.**



## ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

Aminata SOW FALL, La grève des Battù, roman, Les nouvelles éditions africaines, 1979

Piers NGANDU NKASHAMA, La malédiction, AGECCOOP, Silex, 1983

A. J. NZAU, Traite au Zaïre, l'Harmattan, série Polars noirs

SALIA, BREAL et KARUL, Les corruptibles. Quand les flamboyants fleurissent les blancs dépérissent, l'Harmattan

Jean-Jacques MANDEL, "Série B sur le Wouri" , in Capitales de la couleur, Autrement, Hors-série n° 9, octobre 1984, pp. 158-171

Odile JOURNET, "Les petits vagabonds de Dakar" , in Boy Poulq, n° Spécial, Possible, 1983

Danièle POITOU, "Délinquance juvénile et urbanisation au Niger et au Nigeria", Cahiers d'études africaines, 1981, XXI-1-3, pp. 111-127

Danièle POITOU, "La rue squattée en Afrique "in Les Annales de la recherche urbaine, n° 27, juillet 1985.

Yves BRILLON, "La délinquance juvénile en Afrique noire. Une augmentation réelle en voie de régression apparente" , Revue internationale de criminologie et de la police technique, 1980, XXX-2, pp. 149-162

Guy HOUCHON , "La délinquance africaine comme amplification sociale de la déviance", Revue internationale de criminologie et de police technique, 1982, XXXII-2, pp. 147-164

André MIDOL, "Affaires courantes ou criminalité ? L'activité d'un commissariat de sécurité publique", Psychopathologie africaine, 1975, XIII-2, pp. 197-232

René COLLIGNON, "La lutte des pouvoirs publics contre les "encombrements humains" à Dakar", Revue canadienne des Etudes africaines, 1984, 18-3, pp 573-582

Yves CABANES et Alain MORICE, "Les petits métiers urbains : régulation ou laisser-faire ?" Le courrier ACP-CE, n° 82, 1983, pp. 87-91

M. B. CLINARD et D. J. ABBOTT, "Community organization and property crime, a comparative study of social control in the slums of an African city", in J. Short (ed.), Delinquency, Crime and Society, Chicago, University of Chicago Press, 1976, pp. 186-206

Guy HOUCHON, "La théorie de la marginalité urbaine dans le tiers-monde", Psychopathologie africaine, 1982, XVIII-2, pp. 161-229

Yves BRILLON, Ethnocriminologie de l'Afrique noire, Vrin (Paris) et PUM (Montréal), 1980

Philippe ROBERT et Claude FAUGERON, Les forces cachées de la justice. La crise de la justice pénale, 1980, Le Centurion, Paris

Nicolas HERPIN, L'application de la loi. Deux poids, deux mesures ?, 1977, Le Seuil, Paris.

**GROUPE DE RECHERCHE**

**Villes et citadins des Tiers-Mondes**

**(CNRS, ORSTOM, Université Lyon II)**

**Programme "Citadinités"**

**Dossier n° 3**

**FORMES PARALLELES  
DE REGULATIONS URBAINES**

**Document provisoire**

**Mai 1987**

**Mise en forme du dossier :**

- A. BATTEGAY**
- A. BELBAHRI**
- C. FERJANI**
- B. GANNE**
- E. LONGUENESSE**

**GLYSI - Département "D" ORSTOM - IRMAC**

**correspondance : GLYSI - Université Lyon II - Avenue P. Mendès France - 69500 BRON**

**Tél. : 78 00 69 83**